

**Modification de règlements d'emprunt fermés - Annulation du pouvoir d'emprunt
au 31 décembre 2014**

N° du règlement	Description	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Modifications à apporter		Appropriation		Promoteurs	Paiement comptant	Solde résiduaire à annuler
				Nouveau montant de la dépense	Nouveau montant de l'emprunt	Fonds général	Subvention			
RV-2005-03-41	Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 2 700 000\$ pour l'exécution de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et le traitement des eaux.	2 700 000	2 700 000	2 130 092	1 393 028		788 636			1 306 972
RV-2007-05-85	Règlement d'emprunt décrétant un emprunt pour l'actualisation d'une partie de l'infrastructure technologique de la Direction du service de police.	1 228 000	1 228 000	1 010 392	1 041 000					187 000
RV-2007-06-10	Règlement décrétant un emprunt pour la fourniture de services professionnels relatifs à plusieurs projets.	1 350 000	1 350 000	725 712	849 500					500 500
RV-2007-06-24	Règlement décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur St-Jean-Chrysostome ainsi qu'un emprunt.	630 000	630 000	425 838	426 300					203 700
RV-2008-07-17	Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 12 000 000\$ pour l'exécution de travaux permanents.	12 000 000	12 000 000	10 853 230	9 849 031	10 000	1 077 454			2 150 969
RV-2008-07-31	Règlement décrétant un emprunt pour la fourniture de services professionnels et techniques relatifs à divers projets.	2 437 000	2 437 000	1 221 647	1 187 130	51 900	17 442			1 249 870
RV-2009-08-90	Règlement décrétant un emprunt pour financer la dépense relative au versement des subventions et au paiement des frais de gestion relatifs à la prolongation du programme Rénovation Québec - Ville de Lévis.	2 755 000	2 755 000	2 568 486	1 880 134		689 243			874 866
RV-2010-09-72	Règlement décrétant des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts, de réfection de la voirie et de construction d'une piste cyclable sur la rue Charles-Rodrigue(secteur Lévis) ainsi qu'un emprunt.	4 738 000	4 738 000	3 940 806	3 961 000	49 838				777 000
RV-2011-10-69	Règlement décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt.	1 605 000	1 605 000	774 422	784 296					820 704
	Total	29 443 000	29 443 000	23 650 625	21 371 419	111 738	2 572 775			8 071 581